

THÈME

Troisième groupe de travail sur l'attractivité du métier enseignant, portant sur les conditions de travail.

L'ESSENTIEL

- Un constat sur les effectifs des classes mais ne présentant que des moyennes 1^{er} degré / 2nd degré, sans pistes d'amélioration.
- Une grande partie de la réunion consacrée à l'action sociale : quelques éléments intéressants (étendre ou créer des aides pour le logement ou pour renforcer l'attractivité de l'Île de France, accélérer le versement de certains éléments de rémunération, etc.).
- Proposition de négocier un accord avec les organisations syndicales, sur la qualité de vie et les conditions de travail des agents, dès le 1^{er} trimestre 2024.
- Déblocage de fonds pour accélérer la rénovation du bâti scolaire (500 millions d'euros par an jusqu'en 2027).
- Desserrage du calendrier : les annonces seront faites début février et non début janvier.
- Le 21/12 au CSA ministériel : présentation d'un schéma emploi revu (1^{er} et 2nd degré).
- Une équipe de chercheurs travaille sur la question de la mobilité en vue du mouvement 2025 ; des pistes seront données au printemps prochain.

LE SNALC A INSISTÉ SUR...

- La taille des classes, d'autant que les dernières annonces ministérielles en font clairement un enjeu : comment faire des groupes de 15 élèves, créer des classes prépa-lycée ?
- La question des remplacements qui va avec : augmentation des TZR, brigades, afin d'éviter d'avoir des classes surchargées, des élèves des collègues absents en primaire par exemple.
- Le climat scolaire : le rapport Pisa constate qu'il est particulièrement mauvais en France ; or, il a des conséquences évidentes sur le bien-être au travail.
- Le temps de travail, non abordé alors qu'il existe des chiffres sur le sujet (réunions de plus en plus fréquentes, formation continue y compris à distance, etc.).
- Les fins de carrière déjà difficiles et qui ne risquent pas de s'améliorer avec la réforme des retraites.
- L'école inclusive, difficile à gérer pour la quasi-totalité des enseignants.

L'AVIS DU SNALC

Le périmètre de ce GT a clairement posé un problème : l'action sociale est un sujet à part entière en lien avec l'attractivité, mais hors sujet dans un GT sur les conditions de travail. De plus, alors que ce GT est censé concerner les personnels enseignants-CPE-Psy-EN, aucun des chiffres donnés ne les concernent en particulier.

La réponse de l'administration à notre question sur le périmètre de ce groupe de travail montre clairement qu'elle n'en savait rien en amont, puisqu'elle propose d'ici la fin de l'année de le préciser. Autrement dit, ce GT n'aura pas fait avancer grand-chose sur le sujet des conditions de travail.